

DECRET N° 94-165 du 6 Juin 1994

chargeant Monsieur Lazare KPATOUKPA,
Ministre des Travaux Publics et des
Transports de l'intérim de Monsieur
Jean-Roger AHOYO, Ministre de l'Envi-
ronnement, de l'Habitat et de l'Urba-
nisme pour compter du 20 Mai 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT;

CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Décision N°91-042/HCR/ET du 30 Mars 1991 portant proclama-
tion des résultats définitifs du deuxième tour des élections
Présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°94-134 du 6 Mai 1994 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N°94-135 du 6 Mai 1994 portant attributions du
Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de
la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense
Nationale ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 20 Mai 1994, Monsieur Lazare
KPATOUKPA, ~~Ministre des Travaux Publics et des Transports~~ est
chargé de l'intérim du ~~Ministre de l'Environnement, de l'Habitat~~
et de l'Urbanisme pendant l'absence de Monsieur Jean-Roger AHOYO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 6 Juin 1994

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat
à la Présidence de la République,
chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale et de la Défense
Nationale,



Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 4 SGC 4 MTEAS-MCT 4 Autres
Ministères 17 Départements 6 JORB 1.-